



Vol de voiture et point de conduite

Par Visiteur

J'ai prêté ma voiture a une personne peut scrupuleuse ki me la plus rendu deppuis une semaine sachant que je suis parti porter plainte pour vol (6 jours pluatrd car jattendais kil me la ramene or ke cette personne a disparus complètement) en precisant bien la date du jour ou je ne lavé plus est ce que si cette personne commet des infraction routiere sur ma voiture ki est a mon non vais je payé pour lui et perde mes point du permis?

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Si vous avez les coordonnées de cette personne vous pourrez en cas d'infraction la dénoncer.
Et pour ce qui est des infractions commises depuis votre dépôt de plainte, il n'y a pas de souci.

Cordialement

Par Visiteur

Je voulais savoir si il ya eu infractions commise avant le jour du depot de plainte mais mentionné ds la plainte ex : voiture volé mardi depot de plainte vendredi en mentionnant le jour ou la voiture a étai prise est ce que ce creneau de temps avant le depot de plainte c'est a dire mardi mercredi jeudi va me faire payé les conséquence des infraction routiere or ke je le mentionne ds la plainte?

Par Visiteur

Monsieur,

Si des infractions ont été commises avant votre dépôt de plainte, et que vous êtes poursuivi il vous suffira de prouver que vous n'étiez pas au volant de votre véhicule au moment de la commission de ces infractions et de dénoncer la personne à qui vous aviez prêté votre véhicule.

Cordialement

Par Visiteur

Le depot de plainte suffit il pour me couvrir de ces eventuel infractions?

Par Visiteur

Monsieur,

Pour celles commises avant le dépôt de plainte vous devrez prouver comme je vous l'ai indiqué que vous n'étiez pas au volant du véhicule et pour celles commises après, il suffira de fournir à l'appui de votre contestation de l'infraction la photocopie du dépôt de plainte.

Cordialement

Par Visiteur

Est ce que les textos st des preuve ds une plainte pour prouver avec date et heur kune tierse personne avait mon véhicule

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Avant toute chose est que la gendarmerie ou le commissariat a bien pris votre plainte pour vol et l'a enregistrée?

Cordialement

Par Visiteur

Ma plainte a été prise hier matin et a bien été enregistrée la personne qui ma pris la voiture et tjs en fuite depuis mercredi dernier ma voiture a bien été déclarer volée maintenant je voudrais savoir si les sms envoyé recus st une preuve pour l'enquete, pour identifier la personne g donné ke le numéros de tel et le prenom de la personne le non ne le connaissant pas je voudrais savoir comment kes ki se passera pour mpi a partir de maintenant?

Par Visiteur

Monsieur,

si les sms envoyé recus st une preuve pour l'enquete, pour identifier la personne g donné ke le numéros de tel et le prenom de la personne le non ne le connaissant pas je voudrais savoir comment kes ki se passera pour mpi a partir de maintenant?

Je ne comprends pas bien le rapport avec les sms. La police va faire son enquête et essayer de retrouver votre véhicule et vous informera des suites de l'affaire.

Je ne comprends pas si vous avez prêté votre voiture à un ami comment cela se fait il que vous ne connaissiez pas son nom.

Par ailleurs, je ne comprends pas pourquoi vous êtes si inquiet pour d'éventuelles infractions routière alors que visiblement il n'y a rien.

Cordialement

Par Visiteur

Jantcipe si la personne a commis des infraction routiere car la voiture est a mon non conernant le non de la personne je ne le connais pas g fournis a la police son numeros de telephone, son lieu de travail, son prenom est ce que cela est largement suffisant pour pallier aux manque du non? je voudrais savoir le delais en moyenne du courrier recus et le jour l'exces de vitesse si exces de vitesse il ya ?

Par Visiteur

Monsieur,

Il appartient à la police de mener son enquête.

Etant liée par le secret professionnel et au risque de vous choquer je me pose une question: avez vous commis une infraction routière et fait par la suite une déclaration de vol?

je voudrais savoir le delais en moyenne du courrier recus et le jour l'exces de vitesse si exces de vitesse il ya ?

Cela dépend de la nature de l'infraction: en moyenne 3 semaines

Cordialement

Par Visiteur

Je voudrais savoir si des sms peuvent devenir des preuves au cour d'une enquete?

Par Visiteur

Monsieur,

Il est plus que difficile de répondre à cette question.

tout d'abord ce n'est pas certain qu'une enquête soit faite. Ensuite le SMS est accepté comme preuve à certaines conditions en particulier les conditions dans lesquelles il a été conservé.

Je ne vois pas en quoi le fait que vous ailliez envoyé des SMS à la personne qui a pris votre voiture soit une preuve de quoi que cela soit. Si vous avez donné son numéro de téléphone cela suffit aux enquêteurs pour remonter jusqu'à lui et obtenir son nom.

Cordialement

Par Visiteur

Votre raisonnement est totalement déplacé je perdrais pas mon tps a vous poser des question pour savoir comment prouver des infractions qui on t étai faite avec mon véhicule avant mon depot de plainte par tierse personne car moi JANTICIPE LES SITUATION pour ne pas perde mes point et davoir des amende a payé mon véhicule a étai volé je trouve votre deduction impolis par rapport a la situation ds lakel je me trouve merci

Par Visiteur

Monsieur,

Je suis navrée que ma question ait pu vous choquer (mais du fait de ma profession je suis bien obligée d'envisager toutes les hypothèses et ce afin de vous aider au mieux) et comprend que vous souhaitiez anticipée mais encore une fois

Si votre plainte a bien été enregistrée il n'y a aucun risque pour vous, nul besoin de vous inquiéter. Il vous suffira de faire opposition en joignant la photocopie du dépôt de plainte. Nul besoin de prouver l'identité de la personne. Vous ne perdrez pas de point et vous n'aurez pas d'amende à payer.

Encore une fois si les infractions ont été commises avant le dépôt de plainte il vous suffira de dénoncer cette personne mais cela sera sans doute plus délicat puisque vous ne connaissez pas le nom de famille de cette personne. Le fait que vous ailliez envoyer des sms n'a aucune incidence.

Cordialement